

## Marges, no. 45: L'art public en exposition

Paris, Institut national d'histoire de l'art, 17.10.2026

Eingabeschluss : 30.06.2026

[www.puv-editions.fr/revues/marges-34-1.html](http://www.puv-editions.fr/revues/marges-34-1.html)

Silvia Maria Sara Cammarata

L'histoire de l'exposition est inséparable des lieux traditionnellement dédiés à sa présentation, qu'il s'agisse des salons, des musées, des galeries ou des centres d'art. Dans cette histoire institutionnelle, qui s'écrit depuis déjà quelques décennies, un pan demeure largement méconnu : celui des expositions d'art organisées temporairement dans l'espace public. Celles-ci sont pourtant innombrables à l'échelle internationale, leur essor – au mitan du vingtième siècle – tenant aussi bien à des facteurs politiques et économiques que sociaux et culturels.

Si des expositions en plein air sont organisées dès le 18<sup>e</sup> siècle, à Paris notamment avec l'Exposition de la Jeunesse, et que les jardins publics sont, à la fin du siècle suivant, un lieu privilégié pour la présentation temporaire de la sculpture, c'est après la Seconde Guerre mondiale qu'un tournant significatif se manifeste. Face à l'urgence de reconstruire les villes et dans le sillage d'un projet profondément politique de démocratisation de la culture, des expositions à ciel ouvert sont portées par les pouvoirs publics, au nom d'un nouvel idéal de Leisure Culture. Cette dynamique se traduit par au moins deux retombées : la fondation de parcs de sculptures conçus comme des espaces d'exposition permanents, d'une part ; la multiplication d'expositions artistiques temporaires au cœur des villes, d'autre part. Prenant un caractère événementiel, les expositions d'art public sont tantôt organisées dans le cadre de manifestations internationales à caractère politique (expositions universelles, Jeux olympiques, etc.) ; tantôt programmées par des musées ou des foires internationales sous la forme d'événements « hors les murs » ; tantôt encore portées par des collectivités territoriales à travers l'organisation de festivals, de parcours dans la ville ou de promenades urbaines, prenant au fil du temps une forme récurrente (biennales, triennales, décennales). Depuis une vingtaine d'années, elles s'inscrivent également au cœur de programmations artistiques estivales dont les enjeux se révèlent parfois inattendus, comme en témoigne l'exposition annuelle Monaco Sculptures, dont l'aboutissement consiste en la mise aux enchères des œuvres présentées.

Que recouvre cette « festivalisation » de l'art public ? Quels en sont les enjeux du point de vue des politiques culturelles, et à qui ces expositions profitent-elles ? Quels formats et quelles pratiques curatoriales mobilisent-elles, et quelles contraintes spécifiques à l'espace public impliquent-elles ? Que subsiste-t-il de ces expositions ? Observe-t-on des dynamiques de pérennisation ou, au contraire, l'éphémère sert-il avant tout à « animer » ponctuellement la ville ou ses alentours dans une logique événementielle ? Quelles formes d'appropriation et de réaction les expositions et autres parcours d'art urbain engendrent-ils ? Comment le politique se positionne-t-il face à ces manifestations inscrites dans l'espace commun, quels discours y développe-t-il et pour quelles

raisons ? De quelle manière ce rapport s'est-il transformé au fil du temps ?

À la croisée des évolutions du médium exposition et de l'histoire de l'art public, ces questions, au cœur du prochain numéro de Marges, appellent les pistes de réflexion suivantes :

- La genèse des expositions en plein air, du 18e siècle à la première moitié du 20e siècle (expositions alternatives au Salon, expositions temporaires dans les jardins publics, etc.)
- Les expositions d'art public comme marqueurs de rayonnement international (Jeux Olympiques, expositions universelles) et d'attractivité territoriale (festivals, biennales, parcours dans la ville, Street Art Tour, etc.)
- Le format « Hors les murs » des musées et des foires internationales d'art contemporain
- Le rôle du marché de l'art et des collectionneurs (événements estivaux en lien avec des maisons de vente, parcs temporaires de sculptures dans des domaines viticoles ou des châteaux)
- Les programmations alternatives, souvent non urbaines et dites « insolites » (par exemple, en milieu marin, en montagne ou dans des zones rurales et plus reculées)
- Le phénomène de pérennisation des œuvres exposées (rôle des organisateurs/curateurs, des collectivités territoriales, du public), et dès lors le passage du provisoire au permanent
- La réception des expositions en plein air auprès des publics et les réponses apportées par les organisateurs et/ou les autorités publiques en cas de controverses

Les propositions devront parvenir avant le 30 juin 2026, sous la forme d'une problématique résumée (5000 signes maximum, espaces compris), adressée par courriel à [jbawin@uliege.be](mailto:jbawin@uliege.be)

Les textes sélectionnés (en double aveugle) feront l'objet de communications de 30 minutes lors d'une journée d'étude à Paris, à l'Institut national d'histoire de l'art, le 17 octobre 2026. À l'issue de cette rencontre, les versions définitives des textes devront parvenir au comité de rédaction avant le 17 novembre (30.000 à 40.000 signes, espaces et notes compris). Certains de ces textes seront retenus pour publication dans le numéro 45 de Marges, dont la sortie est prévue à l'automne 2027.

La revue Marges (Presses Universitaires de Vincennes) fait prioritairement appel aux chercheurs et chercheuses des disciplines suivantes : esthétique, arts plastiques, histoire de l'art, sociologie, anthropologie, études théâtrales ou cinématographiques, muséologie, musicologie.

Sites web

<http://www.puv-editions.fr/revues/marges-34-1.html>

<http://journals.openedition.org/marges/>

<https://www.cairn.info/revue-marges.htm>

Quellennachweis:

CFP: Marges, no. 45: L'art public en exposition. In: ArtHist.net, 23.04.2026. Letzter Zugriff 26.04.2026.

<<https://arthist.net/archive/52288>>.